

SEANCE DU VENDREDI 28 FEVRIER 2025

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	9	8

Délibération n°28022025-001

Date de la convocation

Le 21/02/2025

Date d'affichage

Objet de la délibération

**REFECTION DU
TOIT DE LA SALLE
POLYVALENTE**

**DEMANDE
DE SUBVENTION
REGION
Exercice 2025**

Le Maire,

Emeric DECOMBE

Signature et cachet

Maryse TARRIT
Secrétaire de séance

L'An deux mille vingt-cinq, le vendredi 28 février à 19 h 00 en Mairie de Saint Bonnet les Allier

Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DECOMBE Emeric, Maire de SAINT-BONNET LES ALLIER.

Présents : M. AMBLARD Patrick, Mme AUXERRE Céline, Mme BONHOMME Sabrina, M. DECOMBE Emeric, M. DOMAS Philippe, M. DUMONT Fabrice, M. FERREIRA Manuel, M. LABONNE Didier, Mme TARRIT Maryse

Absent (excusé) : Mme MEUNIER Elise

Secrétaire de séance : Mme TARRIT Maryse

Monsieur le Maire présente le projet de réfection du toit de la salle polyvalente avec le changement des tuiles, la réparation des liteaux et la pose d'un film sous toiture.

Le projet s'élève à la somme de 41 094 € HT.

Il précise que la Région attribuera finalement sur l'exercice 2025, la subvention demandée initialement

Le Conseil Municipal, suite à cet exposé et après délibération, décide à l'unanimité des membres présents :

➤ de solliciter sur l'exercice 2025 la subvention REGION concerné ;

➤ De prévoir les crédits nécessaires au Budget Primitif 2025 en section investissement ;

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme